

**AUTRES CHARGES DIRECTES ET
RÉCUPÉRATION DE COÛTS**

1 AUTRES CHARGES DIRECTES

1 Le tableau suivant montre l'évolution des Autres charges directes pour les années 2012
2 à 2014.

**TABLEAU 1
AUTRES CHARGES DIRECTES (M\$)**

Description	Année historique 2012	2013			Année témoin 2014	2014 vs Année de base 2013
		D-2013-037	D-2013-037 ajustée	Année de base		
Dépenses de personnel et indemnités	15,4	19,6	19,6	15,5	15,3	-0,2
Services externes et ressources financières	276,3	317,7	317,5	286,4	287,7	1,3
Services externes	174,7	199,0	198,9	175,4	177,8	2,4
<i>Maîtrise de la végétation</i>	66,3	61,2	61,2	56,5	58,1	1,6
<i>Courrier, messagerie</i>	19,3	18,5	18,5	19,7	20,0	0,3
<i>Services professionnels et autres</i>	89,1	119,3	119,2	99,2	99,7	0,5
Ressources financières	101,6	118,7	118,6	111,0	109,9	-1,1
<i>Mauvaises créances</i>	86,6	84,6	84,6	84,5	89,8	5,3
<i>Comptes à recevoir, intérêts et autres</i>	18,3	8,0	7,9	3,4	3,5	0,1
<i>Provision - Pannes majeures</i>		8,0	8,0	8,0	8,0	
<i>Compte d'écarts - Pannes majeures¹</i>	-8,1	5,9	5,9	5,9	8,6	2,7
<i>Compte d'écarts - Projet OSC</i>	9,9					
<i>Compte d'écarts - Projet LAD</i>	-5,1	12,2	12,2	9,2		-9,2
Stocks, achats, locations et autres	141,0	130,7	130,7	127,3	128,4	1,1
AUTRES CHARGES DIRECTES	432,7	468,0	467,8	429,2	431,4	2,2
Ajustements organisationnels (voir HQD-1, document 3)		-0,2				
AUTRES CHARGES DIRECTES - intégrant ces ajustements	432,7	467,8	467,8	429,2	431,4	

¹ Voir HQD-8, document 7, section 9.

3 Tel que mentionné en réponse aux demandes de renseignements du dossier
4 R-3776-2011¹, l'imputation spécifique par nature comptable des services externes, plus
5 spécifiquement celle des services professionnels et des autres services externes, n'est
6 pas connue lors de l'établissement des prévisions. Conséquemment, le Distributeur a
7 regroupé ces deux natures comptables afin de procéder à l'analyse de leurs variations
8 dans son ensemble.

9 Les autres charges directes reconnues par la Régie dans sa décision D-2013-037
10 s'élèvent à 468,0 M\$ pour l'année 2013. La prévision pour l'année de base 2013 est de
11 429,2 M\$, soit 38,8 M\$ de moins que le montant reconnu. Cette baisse est

¹ R-3776-2011, HQD-14, document 4, questions 19.1 et 19.4.

1 essentiellement attribuable aux efforts d'efficience déployés par le Distributeur pour
2 contrer la croissance anticipée lors du dossier 2013, tel que plus amplement décrit à la
3 pièce HQD-1, document 5. En 2014, ces charges totalisent 431,4 M\$, soit un montant
4 équivalent à celui de l'année de base 2013.

2 RÉCUPÉRATION DE COÛTS

5 Dans la décision D-2013-037², la Régie demande au Distributeur d'une part, d'expliquer
6 l'évolution des composantes de la rubrique « Récupération de coûts » et lui demande
7 d'autre part, d'identifier et de quantifier les principales rubriques de coûts qui sont
8 affectées.

9 À cet effet, le tableau 2 présente les composantes de la rubrique « Récupération de
10 coûts », tandis que le tableau 3 présente le détail par types de charges des coûts
11 relatifs à la rubrique « Réclamations aux tiers et autres ».

**TABLEAU 2
RÉCUPÉRATION DE COÛTS (M\$)**

Description	Année historique 2012	D-2013-037	Année de base 2013	Année témoin 2014	Variation 2014 vs Année de base 2013
Récupération de coûts					
Pose d'attaches, espace poteaux, conduits	-24,6	-24,3	-24,3	-25,1	-0,8
Réclamations aux tiers et autres	-39,9	-20,3	-22,2	-21,0	1,2
Missions effectuées à l'extérieur du Québec	-16,5		-2,4		2,4
Autres	-23,4	-20,3	-19,8	-21,0	-1,2
Total	-64,5	-44,6	-46,5	-46,1	0,4

12 En 2014, les revenus de récupération de coûts sont stables par rapport à ceux de
13 l'année de base 2013. Les revenus relatifs aux missions effectuées à l'extérieur du
14 Québec n'ont pas été inclus dans la prévision de revenus pour l'année témoin 2014
15 étant donné la nature imprévisible de ces travaux.

² D-2013-037, paragraphe 242.

TABLEAU 3
COÛTS RELATIFS À LA RUBRIQUE « RÉCLAMATIONS AUX TIERS ET AUTRES » (M\$)

Description	Année historique 2012	D-2013-037	Année de base 2013	Année témoin 2014	Variation 2014 vs Année de base 2013
Coûts relatifs à la rubrique Réclamations aux tiers et autres					
Masse salariale	23,1	12,8	13,8	13,2	-0,6
Autres charges directes	5,2	2,6	2,9	2,7	-0,2
Charges de services partagés	9,2	3,9	4,4	4,0	-0,4
Amortissement et déclasserment	2,4	1,0	1,1	1,1	0,0
Total	39,9	20,3	22,2	21,0	-1,2

- 1 Les coûts relatifs à la rubrique « Réclamations aux tiers et autres » sont compensés par
- 2 des revenus équivalents (voir tableau 2).